



Cfdt:

LA GÉNÉRALISATION DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

UNE ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS
LES SALARIÉS ET DES DÉPENSES DE SANTÉ MAÎTRISÉES

Le 1^{er} janvier 2016, la complémentaire santé sera obligatoire pour tous les salariés. Plus d'1,1 million de salariés qui n'étaient pas couverts par une complémentaire le sont déjà, auxquels s'ajouteront notamment 700 000 intérimaires en 2016.

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR TOUS, C'EST :

- l'obligation faite aux employeurs de garantir une couverture collective des frais de santé non couverts par la Sécurité sociale aux salariés qui n'en bénéficient pas déjà : **le ticket modérateur** (ce qui reste à charge après le remboursement de l'assurance maladie), le forfait journalier hospitalier, les soins dentaires ou encore le forfait optique. **L'employeur doit financer la moitié du coût de cette complémentaire;**
- un coût abaissé grâce à une mutualisation plus importante.

POUR LES SALARIÉS, CELA SIGNIFIE :

- un meilleur accès aux soins;
- la garantie **de soins de bonne qualité au juste prix** grâce à un contrat collectif;
- la possibilité de progresser professionnellement en changeant d'entreprise, sans craindre de perdre sa couverture santé.

Pour la CFDT, qui a signé l'accord de 2013 à l'origine de cette réforme, la généralisation de la complémentaire santé doit maintenant s'étendre aux salariés de la fonction publique et aux personnes sans emploi : jeunes, retraités et demandeurs d'emploi de longue durée.

La complémentaire santé pour tous, c'est un meilleur accès aux soins, quelle que soit la taille de son entreprise, tout au long de son parcours professionnel.

Témoignage de Patricia, salariée d'un laboratoire de biologie médicale :

« Avec un tarif négocié au sein du groupe et avec la participation de l'entreprise, la complémentaire santé est devenue très attractive : le premier contrat ne coûte que 40 € contre 67,80 € auparavant et offre des garanties très élevées. Le contrat familial a permis aux femmes qui élèvent seules leurs enfants, nombreuses dans l'entreprise, de faire des économies substantielles. »



CFDT. FR

DES ACQUIS QUI VOUS CHANGENT LA VIE